

FICHE D'INSCRIPTION - E.P.U. 2010

ACOUPHÈNES – HYPERACOUSIE

Vendredi 26 et Samedi 27 Novembre 2010

Centre des Congrès de LA VILLETTE - CITE DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE
30, avenue Corentin Cariou – PARIS 19^{ème}

Madame

Mademoiselle

Monsieur

Nom : Prénom :

Profession :

Adresse professionnelle :

.....

Code postal : Ville :

Tél. : Fax :

E-mail :

Adresse de facturation : Entreprise Particulier (inscription à titre individuel)
 Organisme collecteur de fonds (formation professionnelle) Etudiant

.....

.....

FRAIS DE FORMATION - TARIFS

avant le 16/10/2010 : 400 € par personne
après le 16/10/2010 : 450 € par personne

TARIF PARTICULIER « Etudiant en Audioprothèse »

Etudiant en Audioprothèse : 40 € par personne

Faculté de

(joindre une photocopie de la carte d'étudiant en audioprothèse)

INSCRIPTION REPAS

VENDREDI midi (site de la Villette) : 36 € par personne

SAMEDI midi (site de la Villette) : 36 € par personne

SOIRÉE DE L'EPU (vendredi soir) : 65 € par personne

Prestations non remboursables après le 22 Novembre 2010

RÈGLEMENT

Signature **Règlement total de :**

par chèque à libeller et à adresser à l'ordre du :

COLLEGE NATIONAL D'AUDIOPROTHESE - 10 Rue Molière 62220 CARVIN

par virement bancaire :

Domiciliation bancaire : LILLE NATIONALE - N° de Compte 30027 17215 00031617801 20
IBAN FR76 3002 7172 1500 0316 1780 120 - BIC CMCIFRPP

Pour tout renseignement, contactez **Danièle KORBA - Tél. : 03 21 77 91 24**

Fax : 03 21 77 86 57 - E-mail : College.Nat.Audio@orange.fr - www.college-nat-audio.fr

Une convention simplifiée de Formation Continue sera envoyée lors de toute inscription, hors étudiant.
(prise en charge possible de l'inscription à l'EPU au titre de la formation professionnelle continue -
habilitation du Collège National d'Audioprothèse)

Souhaitez-vous recevoir : un fichet de réduction **SNCF** (20 % de réduction)

une attestation pour bénéficier d'une réduction **AIR FRANCE**

Note : les bons de réduction (SNCF et AIR FRANCE) ne sont valables que sous certaines conditions et exclusivement pour les trajets sur le territoire français.